



PROGRAMME DE FORMATION

CATÉGORIE : MÉDICAL

VERSION : 26 FÉVRIER 2026
TAUX DE RÉUSSITE : 80%
TAUX DE SATISFACTION : 87%

PUBLIC CONCERNÉ

INFIRMIERS

PREREQUIS

ÊTRE DIPLÔMÉE DE SA PROFESSION

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE VOUS INSCRIRE À CETTE FORMATION EN NOUS CONTACTANT DIRECTEMENT PAR :
- MAIL : CONTACT@ERUDITNOVATION.COM
- SITE INTERNET : FORMULAIRE CONTACT
- TÉLÉPHONE : 09 70 70 83 80

L'ACCÈS À LA FORMATION AURA LIEU 14 JOURS APRÈS LA DATE DE SIGNATURE DE VOTRE CONVENTION DE FORMATION

DURÉE

HEURES : 7H
ACCESSIBLE DE 24H À 1 MOIS SUR LA PLATEFORME 360 LEARNING

PROFIL FORMATEUR

PSYCHOLOGUE
DIPLOMÉ EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
PRATICIEN EN HYPNOSE ERIKSONNIENNE

TARIF

199€ HT*
● PRISE EN CHARGE**
● INDEMNISATION***

FORMAT

- ☐ EPP : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
- ☐ GESTION DES RISQUES
- ☐ PROGRAMME INTÉGRÉ
- ☒ FORMATION CONTINUE

- ☐ PRÉSENTIEL
- ☒ E-LEARNING
- ☐ CLASSE VIRTUELLE
- ☐ MIXTE

ERUDIT NOVATION

21 RUE DE COURCELLES 51100 REIMS
SIRET : 92026754900011
SITE : WWW.ERUDITNOVATION.COM
CONTACT@ERUDITNOVATION.COM
07 45 89 24 98

REPÉRAGE, ACCOMPAGNEMENT ET PRISE EN CHARGE DE PRATIQUES ADDICTIVES

ORIENTATION DPC : 19 : REPÉRAGE, ACCOMPAGNEMENT ET PRISE EN CHARGE DES PRATIQUES ADDICTIVES
(SOUS RÉSERVE DE PUBLICATION PAR L'ANDPC)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

LE TABAC ET L'ALCOOL SONT LES DEUX PREMIÈRES CAUSES DE MORTALITÉ ÉVITABLE EN FRANCE EN 2021.
LA CONSOMMATION DE TABAC ET D'ALCOOL SONT DES DÉTERMINANTS MAJEURS EN SANTÉ. CHAQUE ANNÉE, 75 000 DÉCÈS SONT DU AU TABAC ET 41 000 DÉCÈS À L'ALCOOL.

DES EFFORTS SONT À POURSUIVRE EN POPULATION GÉNÉRALE COMME EN POPULATION SPÉCIFIQUE, NOTAMMENT CHEZ LES FEMMES ENCEINTES OU AYANT UN PROJET DE GROSSESSE DANS LE CADRE DU REPÉRAGE DES VULNÉRABILITÉS MÉDICO-PSYCHOSOCIALES PENDANT LA GROSSESSE, DANS LA MESURE OÙ LA CONSOMMATION D'ALCOOL AU COURS DE LA GROSSESSE EST CONSIDÉRÉE COMME LA PREMIÈRE CAUSE DE HANDICAP NON GÉNÉTIQUE À LA NAISSANCE.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LES APPRENANTS SERONT CAPABLE DE :
- DÉVELOPPER UNE EXPERTISE COMPLÈTE PERMETTANT DE COMPRENDRE LES ENJEUX DES PRATIQUES ADDICTIVES
- ACQUÉRIR UNE EXPERTISE GLOBALE DANS LA COMPRÉHENSION DES CONDUITES ADDICTIVES
- DÉVELOPPER UNE EXPERTISE APPROFONDIE DANS LA COMPRÉHENSION DE L'ADDICTION
- MAÎTRISER LA GESTION DES CONDUITES ADDICTIVES EN ASSIMILANT LA MÉTHODOLOGIE DU RPIB
- DÉVELOPPER UNE EXPERTISE COMPLÈTE DANS L'IDENTIFICATION ET L'ÉVALUATION DES CONDUITES ADDICTIVES
- ACQUÉRIR UNE COMPRÉHENSION APPROFONDIE DES PRATIQUES ADDICTIVES EN INTÉGRANT LES SEUILS ET REPÈRES DE CONSOMMATION À MOINDRE RISQUE POUR LES SUBSTANCES
- DÉVELOPPER UNE EXPERTISE COMPLÈTE DANS LA PRISE EN CHARGE DES CONDUITES ADDICTIVES EN CONNAISSANT LES PRINCIPALES STRUCTURES SPÉCIALISÉES ET RÉSEAUX SPÉCIFIQUES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- VIDÉOS
- POWER POINT
- ANNEXES
- FORUM DE DISCUSSION (AVEC LES FORMATEURS ET LES APPRENANTS DE LA MÊME SESSION)

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- QCM PRÉ-TEST ET POST-TEST
- QCM
- VRAI / FAUX
- CAS CLINIQUE
- AUDIT CLINIQUE
- TEXTE À TROU
- CHOIX UNIQUE
- QUESTION ORDONNÉE
- ASSOCIATION

NOS FORMATIONS PEUVENT ÊTRE ADAPTÉES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP EST À VOTRE DISPOSITION POUR ÉCHANGER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ SUR VOTRE PROJET DE FORMATION ET POUR METTRE EN PLACE LES ÉVENTUELS AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES À PRÉVOIR.
CONTACTEZ NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP MR RAULET DUPONT DIMITRI, À L'ADRESSE SUIVANTE CONTACT@ERUDITNOVATION.COM POUR CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE.

*PRIX NET DE TAXE, EXONÉRÉ DE TVA - ART. 261.4.4 DU CGI
**DANS LA LIMITE DE VOS CRÉDITS DISPONIBLES ANNUEL (VOIR AGENCEDPC.FR) SI PLUS DE DISPONIBILITÉ, LE FINANCEMENT SE FERA PERSONNELLEMENT PAR LE BÉNÉFICIAIRE
***VERSEMENT POUR PERTE DE REVENU SOUS CONDITIONS D'AVOIR RENSEIGNÉ VOTRE IBAN SUR VOTRE COMPTE AGENCEDPC.FR AVANT LA SOUSCRIPTION DE LA FORMATION

LISTE DES SESSIONS

DATES	LIEU
JANVIER ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 JANVIER AU 31 JANVIER	A DISTANCE
FÉVRIER ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 FÉVRIER AU 28 FÉVRIER	A DISTANCE
MARS ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 MARS AU 31 MARS	A DISTANCE
AVRIL ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 AVRIL AU 30 AVRIL	A DISTANCE
MAI ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 MAI AU 31 MAI	A DISTANCE
JUIN ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 JUIN AU 30 JUIN	A DISTANCE
JUILLET ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 JUILLET AU 31 JUILLET	A DISTANCE
AOÛT ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 AOÛT AU 31 AOÛT	A DISTANCE
SEPTEMBRE ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE	A DISTANCE
OCTOBRE ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 OCTOBRE AU 31 OCTOBRE	A DISTANCE
NOVEMBRE ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 NOVEMBRE AU 30 NOVEMBRE	A DISTANCE
DÉCEMBRE ACCÉSSIBILITÉ : DU 01 DÉCEMBRE AU 31 DÉCEMBRE	A DISTANCE